



12 résistances au “mariage gay”

Par Tugdual Derville

Un « avant-projet de loi » gouvernemental instaurant le mariage entre deux personnes de même sexe avec droit d'adopter a été divulgué par la presse. Aussitôt les représentants du lobby homosexuel se sont dit « déçus », réclamant le droit à la procréation artificielle. Face à ces groupuscules, minoritaires parmi les personnes homosexuelles, la résistance pourrait se développer sur 12 fronts.

1/ Personnes adoptées

Les personnes adoptées ont vécu dans leur première enfance une rupture ou un deuil avant d'être confiées à une vraie famille. Beaucoup sont indignées : pourquoi priver d'autres enfants adoptés de cette chance d'avoir un papa et une maman ? Aucun « droit à l'enfant » ne peut conduire à discriminer ceux qui sont déjà très vulnérables, et dont on connaît la fréquente quête d'identité.

2/ Couples en attente d'enfants adoptables

Parmi les 25 000 couples en attente d'enfants à adopter, beaucoup sont choqués qu'on présente l'adoption homosexuelle comme alternative à l'orphelinat. Car en réalité, moins de 1 000 enfants nés en France sont confiés chaque année à l'adoption. Et l'adoption internationale concerne de moins en moins d'enfants (2 000 en 2 011). Si la France légalisait l'adoption homosexuelle, la plupart des pays étrangers deviendraient plus restrictifs pour confier leurs enfants à l'adoption.

3/ Personnes concernées par les situations dites « d'homoparentalité »

La « pensée unique » prétend que tout va pour le mieux pour les enfants élevés dans un cadre homoparental... Mais la réalité est autre : des jeunes adultes élevés par deux hommes ou deux femmes ont commencé à confier les difficultés liées au manque d'un père ou d'une mère ; des grands-parents aussi ont été témoins attristés de ces souffrances. D'ailleurs une bonne part des adultes qui éprouvent un désir homosexuel récuse, au nom de l'intérêt des enfants, le droit de se marier et d'en adopter.

4/ Parents engagés dans les associations familiales

Le mouvement familial met en garde contre la déstructuration de la famille, même s'il faut bien sûr aider les parents en difficulté. Avec le mariage homosexuel, d'autres bouleversements sont à attendre : par exemple, dans le livret de famille de tous les couples, il faudra supprimer les mentions « père » et « mère » pour les remplacer par « parent A » et « parent B », ou « parent 1 » et « parent 2 ». Les fêtes des mères et des pères devraient être fusionnées en « fête des parents ».

5/ Féministes

Derrière le prétendu « droit à l'enfant », se pose la question des mères porteuses que revendiquent certains hommes. Instrumentalisation du corps de la femme, ce « nouvel esclavage » inquiète les féministes. Il risque d'être promu au nom d'un principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes, ces derniers étant incapables d'enfanter.

6/ Professionnels de l'enfance

Bien placés pour constater les dégâts provoqués par l'instabilité affective des adultes et les ruptures familiales, les éducateurs sont déjà confrontés aux souffrances des enfants auxquels on a fait croire qu'ils ont deux papas ou deux mamans. Comment affronter avec une telle fiction les étapes de l'adolescence ? Même si l'impasse éducative dans laquelle sont enfermés les tenants de « l'homoparentalité » reste un sujet tabou, elle est dans toutes les têtes.



©Alliance VITA - <http://www.alliancevita.org>

7/ Psychologues et psychanalystes

Pour ces praticiens, prétendre qu'un enfant peut parfaitement se passer d'un père ou d'une mère, c'est nier les découvertes récentes sur la construction psychique précoce de l'être humain. Des « psy », témoins des souffrances identitaires des enfants privés de toute référence paternelle ou maternelle, dénoncent les conséquences de « l'homofiliation ».

8/ Maires et conseillers municipaux

Les maires sont en première ligne pour faire le lien entre déstructuration familiale et précarité sociale. Au nom de l'intérêt de l'enfant, une majorité d'entre eux et de leurs adjoints, en tant qu'officiers d'état civil, ne veulent pas célébrer en mairie un « mariage » entre deux hommes ou deux femmes. Certains de ces « réfractaires » ont prévenu qu'ils feraient jouer la clause de conscience que le gouvernement prétend leur refuser.

9/ Associations de protection de la dignité humaine et de la vie

La revendication du « mariage homosexuel » comprend l'accès à la procréation artificielle. Les femmes réclament l'insémination artificielle (qui occultera totalement le père biologique) et les hommes les mères porteuses (qui ne seront considérées que comme des « gestatrices »). Par ailleurs, la prétendue « homofiliation » alimente le rêve de bricolages génétiques visant à fabriquer des êtres humains avec les gènes de plusieurs hommes ou femmes. à partir du mariage homosexuel, on fantasme sur l'abandon de la reproduction sexuée.

10/ Représentants des religions

Les religions reconnaissent que le couple composé d'un homme et d'une femme est le fondement de la famille, et offre le meilleur cadre pour accueillir et élever des enfants. Les prises de parole des autorités spirituelles gardent un réel impact dans une société en attente de repères solides.

11/ Experts

Philosophes, juristes, sociologues, scientifiques : des personnalités de sensibilités variées alertent contre les dangers d'une dénaturation de la notion de famille. Elles révèlent les imbroglios juridiques, la confusion culturelle et les aberrations scientistes qui se cachent derrière le fantasme d'un « mariage pour tous ».

12/ Décideurs politiques <

Le sujet de société est devenu politique. à droite, mais aussi à gauche, les fronts de contestation s'organisent. Ils argumentent sur le fond ou la forme. Des élus estiment ainsi qu'en période de crise économique, bouleverser les fondements de la société, c'est prendre le risque de diviser durablement les Français